TORCY
PARIS
VALLÉE DE LA MARNE

INFORMATIONS ET PRE-INSCRIPTION DE PLACE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A TORCY

A déposer directement à la Mairie ou à adresser par mail à **espace_accueil@mairie-torcy.org**
Pour tous renseignements complémentaires, joindre le service **Petite Enfance au 01 60 37 37 10 ou par mail petite.enfance@mairie-torcy.org**

Des lieux spécifiques d'information : 2 Relais Petite Enfance (RPE)

- **RPE des Crayons de Couleur** : en mairie les après-midis (sauf le mardi) et le mercredi toute la journée
Contact : 01 60 37 37 78, rpe-cdc@mairie-torcy.org
- **RPE du Bord de l'Eau** : 23 cours des Lacs les après-midis (sauf le mardi)
Contact : 01 71 58 73 85, rpe-bde@mairie-torcy.org

Les différents modes d'accueil à Torcy

- **2 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant**, qui regroupent 6 **crèches municipales** :
  - **Le Centre de Vie Enfantine (CVE)**, allée des Enfants, du lundi au vendredi : 01 60 05 26 52
  - **La Maison de la Petite Enfance (MPE)**, 8 av. P. Mendès-France, du lundi au vendredi : 01 60 06 42 09

Chacun d'entre eux dispose d'une crèche collective ouverte de 7h45 à 18h30, d'une crèche familiale ouverte de 7h15 à 18h45 et d'un multi-accueil / halte-jeux ouvert de 8h00 à 18h00.
Une halte-garderie au CVE est ouverte de 9h00 à 12h00 les lundis et mercredis.

- **2 micro-crèches privées, Les P'tites bouilles** : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, toute l'année.
Contact : microcrechelesptitesbouilles@yahoo.fr

De plus, un **Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)** est ouvert les lundi et mercredi matins. Ce n'est pas un mode d'accueil mais un lieu d'échanges avec des professionnels et de rencontres avec d'autres parents.
Contact : 01 71 58 73 85, laep@mairie-torcy.org

Pré-inscription de place en crèche municipale :

Elle peut se faire à partir du début du 3ème mois de grossesse. Documents à présenter :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité ou gaz, quittance de loyer, facture internet, eau), les factures de téléphone portable ne sont pas valables
- Livret de famille ou CNI des deux parents
- Attestation de l'employeur ou dernière fiche de paie de chaque conjoint
- Pour les étudiants : certificat de scolarité ou carte d'étudiant
- Numéro d'allocataire CAF, et le cas échéant, le relevé d'attestation de paiement du RSA
- Pour les nouveaux arrivants sur la commune et, en cas d'inscription sur l'ancienne commune, justificatif d'inscription en crèche ou sur liste d'attente de cette ancienne commune

La commission d'attribution des places a lieu au printemps. Elle attribue les places pour la rentrée suivante.
Une seconde commission peut avoir lieu à l'automne pour compléter les places éventuellement vacantes.
Votre enfant doit être âgé de 2 mois et demi minimum le jour de son entrée en crèche.

Nom des parents : …….. **Code Famille** * : ……**Téléphone** : ……..
** uniquement pour les familles qui ont déjà un enfant qui fréquente les services municipaux*

Adresse (ou future adresse en cas de déménagement à venir sur Torcy et date d'emménagement) : …….....

Confirme(nt) la demande de pré-inscription en crèche pour mon enfant :
Nom et prénom : …… **Date de naissance** : (ou naissance présumée) : ……..……
** **Un acte de naissance doit être remis dans les 2 mois après la naissance auprès de l'espace accueil***

Mode(s) d'accueil souhaité(s) :

Accueil collectif ☐ Oui ☐ Non Accueil familial ☐ Oui ☐ Non

Jours et horaires souhaités :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

Secteur souhaité : Centre de Vie Enfantine : ☐ Oui ☐ Non **Maison de la Petite Enfance** : ☐ Oui ☐ Non

Date d'entrée souhaitée : ……

Les inscriptions en halte-jeux (10h/semaine maximum) et à la halte-garderie du CVE (6 h/semaine maximum) se font directement auprès de l'établissement (voir coordonnées en haut).